

Tri hors-foyer à Saint-Nazaire : les équipements repensés sur l'espace public

La Ville et l'Agglomération de Saint-Nazaire poursuivent le développement des dispositifs permettant le tri hors domicile, en partenariat avec Citeo. La suppression progressive de certaines corbeilles classiques s'accompagne du déploiement d'abris-bacs et de corbeilles de tri double-flux mieux adaptés aux usages et aux enjeux environnementaux.

Prolonger le geste de tri au-delà du domicile

Déjà proposé dans les salles de sport et les salles polyvalentes depuis 2022 ainsi que par l'installation progressive de corbeilles de tri double-flux dans les rues de la ville (emballages et papiers/autres déchets), le tri dit "hors-foyer" continue d'être encouragé dans l'espace public à Saint-Nazaire.

Plutôt que de multiplier les points de dépôt, le choix a été fait par la Ville et l'Agglomération de concentrer les nouveaux équipements, notamment des abri-bacs, sur des lieux de passage identifiés et facilement accessibles pour garantir une meilleure qualité de tri et optimiser la gestion des services de collecte.

Votre contact

Saint-Nazaire agglomération
Service presse
presse@saintnazaire.fr